
**RAPPORT ANNUEL
2003-2004**

**CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SEPTEMBRE 2004**

Membres du Conseil des arts

Présidente : Vicky Lentz, Edmundston
Première vice-présidente : Ludmila Knezkova-Hussey, Bathurst
Deuxième vice-président : Christian Whalen, Island View
Secrétaire-trésorier : Michel LeBlanc, Caraquet
Membres : Anne Compton, Ph.D., Rothesay
Paul Daigle, Fredericton
Jeanne Farrah, Dieppe
Suzanne Hill, Rothesay
Claude LeBouthillier, D.E.A., Caraquet
Shane Perley-Dutcher, Fredericton

Directrice générale

Pauline Bourque, B.Sc., LL.B.

Comités

Bureau de direction : Michel LeBlanc, Vicky Lentz (présidente), Ludmila Knezkova-Hussey, et Christian Whalen

Programmes et jurys : Anne Compton (présidente), René Cormier, Paul Daigle, Suzanne Hill, Richard Hornsby et Claude LeBouthillier

Arts autochtones : Gwen Bear, Ned Bear, Shirley Bear, Kim Brooks, Fran Ward Francis, Tara Francis, Vicky Lentz, Julie Paul, Anna Peter Paul, Sonya Peter Paul, Jason Sewel et Shane Perley-Dutcher (président)

Candidatures : Anne Compton, Paul Daigle, Suzanne Hill (présidente) et Claude LeBouthillier

Communications et rédaction : Suzanne Hill, Michel LeBlanc, Vicky Lentz (présidente) et Christian Whalen

Finances : Jeanne Farrah et Michel LeBlanc (président)

Politique des arts : Vicky Lentz (présidente), Ludmila Knezkova-Hussey et Christian Whalen

La page couverture a été conçue par Goose Lane Editions. La photographie de la couverture a été prise par Robert Barriault. Le document a été mis en page par Denise Violette.

TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente	5
Message de la directrice générale	6
Activités 2003-2004	7
Rapport sur les indicateurs de rendement	15
Résultats des concours 2003-2004	19
Événements marquants de l'année 2003-2004	23
Rapport financier 2003-2004	25
Membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick	31

LE CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mandat

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est une agence autonome de financement des arts dont le mandat est de:

favoriser et promouvoir la création artistique;

encourager l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

conseiller le gouvernement en matière de politique dans le secteur des arts;

réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) fut créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. *La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* fut votée le 9 novembre 1990 et entra en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi fut amendée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick comprend douze membres bénévoles représentant les cinq régions de la province, les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi qu'une variété de disciplines artistiques.



*Oeuvre de M. Christian Michaud tirée de l'exposition Jeu et motifs présentée en mars 2004 à la Galerie d'art de l'Université de Moncton et à la Galerie Colline du centre universitaire Saint-Louis-Maillet à Edmundston pendant la période estivale juin-septembre 2004. M. Michaud a bénéficié d'une aide financière du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour la réalisation de cette exposition.
(Photo : gracieuseté de Christian Michaud)*

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel pour l'année financière 2003-2004, une année qui s'est avérée riche en rebondissements de toute sorte. D'abord, il y a eu le départ inattendu du premier directeur général, Docteur Mark Kristmanson, puis l'arrivée de Pauline Bourque à la direction générale de l'organisme. Comme les départs et les arrivées au sein du personnel occasionnent souvent des délais dans l'atteinte des objectifs, nous avons été dans l'obligation de réaménager certains projets prévus dans le plan stratégique adopté en mai 2003 et d'en répartir d'autres sur les années subséquentes.

Par ailleurs, l'année a vu s'achever des programmes pilotes mis en place au cours du plan stratégique 2000-2003. Faute de fonds, tous n'ont pu être renouvelés. Parmi les sauvegardés, figure le programme *Arts autochtones* pour lequel se sont accrues de façon évidente les demandes d'aide financière. Il a enfin joint la programmation régulière du Conseil des arts. Au compte des délaissés, se retrouve le très populaire programme *Bâtisseurs artistiques* celui-là même qui a fait naître tant d'espoir pour un avenir meilleur dans le secteur des arts. Il a pris fin en septembre à la grande déception des artistes. Une analyse approfondie du programme est cependant en cours et il est ardemment souhaité, qu'à la lumière des réalisations, le gouvernement décidera d'y réinvestir des fonds de relance.

D'autre part, la révision complète des programmes, effectuée par le comité des Programmes et jurys sous la direction du Docteur Anne Compton, a eu le mérite d'en clarifier le langage et les critères, mais aussi d'introduire les prémisses d'un tout nouveau mode de fonctionnement dans l'attribution des fonds destinés à la création artistique; celui du fonctionnement par catégorie : les artistes chevronnés (A), ceux en mi-carrière (B) et ceux en début de carrière (C). Il s'agit là d'un travail de grande envergure qui verra un dénouement probable en 2005.

Au cours de l'année, le Conseil des arts s'est aussi penché sur les conditions de travail de son personnel et a enclenché un processus pour instaurer un programme d'assurance collective et pour ramener le salaire de ses employés à parité avec celui des employés de la fonction publique provinciale. Un rajustement des salaires a été mis en vigueur dès lors. Plus difficile a été l'instauration d'un programme d'assurance collective qui, nous le pensons, sera mis en place lors de l'embauche prévue en 2005.

Je tiens à remercier sincèrement et chaleureusement nos multiples partenaires qui nous accompagnent financièrement ou intellectuellement dans notre démarche vers un avenir des plus prometteurs pour les arts en province dont : le Secrétariat à la culture et au sport, le ministère des Relations intergouvernementales et internationales et l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique. Je remercie aussi les membres du conseil d'administration et tous ceux et celles qui offrent bénévolement leur temps et leur énergie pour nous aider à faire avancer les arts en province.

Enfin, je tiens à féliciter Pauline Bourque, la directrice générale. Avec son équipe, je suis certaine qu'elle nous mènera vers de nouveaux horizons.

Je vous invite à lire ce rapport annuel et à nous faire part de vos commentaires.

A handwritten signature in cursive script, reading "Vicky Lentz".

Vicky Lentz

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Voilà! En 2003, j'étais présidente, en 2004, je suis directrice générale. Une démotivation direz-vous? Peut-être. Moi, je préfère parler de passion. Une passion pour un organisme qui m'a accueillie d'abord comme conseillère, ensuite comme présidente, me grandissant au rythme de ses dossiers et tétillant ma curiosité au point tel où j'avais envie d'y être à tous les jours.

Les défis sont grands. Notre province s'inscrit en Atlantique comme la première à épouser sérieusement les arts et à les percevoir comme étant d'une importance capitale pour le bien-être d'une société en constante émergence. Nous devons alors prendre très au sérieux notre rôle de chef de file et proposer un avenir plein de promesses pour le développement des arts en province.

Plusieurs mois se sont écoulés entre le départ du Docteur Mark Kristmanson, mon prédécesseur, et mon arrivée en décembre 2003. Il fallait donc vite prendre les choses en main. Encouragés par la force d'une équipe engagée et des plus compétentes, les membres du conseil d'administration ont fait le bilan des activités prévues dans le plan stratégique 2003-2006, y ont apporté les corrections qui s'imposaient et nous avons redémarré en trombe.

Le Secrétariat à la culture et au sport a été d'un très grand soutien pendant la période de transition à la direction de l'organisme et tout au cours de l'année. De plus, son engagement ferme à entretenir des partenariats envers des projets d'intérêt commun permettra d'apporter, dans chacune de nos sphères d'activités, une plus grande contribution au développement des arts bénéficiant à la fois aux artistes et à la communauté en général. Je le remercie sincèrement et je m'enthousiasme à la perspective de nos collaborations futures.

Maintenant notre regard se pose sur l'avenir. Nous allons d'abord ausculter chacune des disciplines et mettre en place tous les éléments nécessaires pour assurer leur plein épanouissement. Puis, nous allons investiguer les marchés internationaux qui nous ouvrent toutes grandes leurs portes. Nous sommes parfaitement bien positionnés pour saisir le moment. Ensuite, nous allons établir de nouveaux partenariats avec nos homologues provinciaux, fédéraux et internationaux. De plus, nous allons explorer de nouvelles avenues notamment celle des bienfaits de l'art sur la santé. Enfin, nous allons rajuster le plan stratégique pour qu'il englobe, dès maintenant, cette nouvelle vision pour les arts au Nouveau-Brunswick.

En terminant, quelques mots pour remercier chaleureusement notre ministre, l'honorable Percy Mockler, pour son soutien continu et son engagement envers le développement d'une vie artistique saine au Nouveau-Brunswick. Je remercie aussi, le premier ministre, l'honorable Bernard Lord, et son gouvernement pour leur appui. Je prends personnellement l'engagement de ne pas les décevoir.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pauline Bourque'. The signature is fluid and cursive.

Pauline Bourque, B.Sc, LL.B.

ACTIVITÉS 2003-2004

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Introduction

Nous voilà à l'heure de la mondialisation. Qu'est-ce que cela représente, par exemple, pour un artiste qui habite depuis toujours à Baie Ste-Anne et qui maintenant voit son marché potentiel se déplacer vers Paris? Au Nouveau-Brunswick, la masse critique nécessaire pour assurer un gagne-pain convenable à tous les artistes professionnels n'est pas suffisante. Il faut donc s'adapter aux efforts de mondialisation qu'offre la province et le Conseil des arts pour élargir les contacts internationaux et ainsi développer de nouveaux marchés.

Mais est-ce que l'internationalisation des marchés de l'art et de la culture est la réponse à tous les besoins de l'artiste professionnel en province? Le rôle de l'artiste dans une société n'est-il pas celui d'ouvrir la réflexion sur tout ce qui se passe, soit au niveau politique, économique ou même culturel? N'est-il pas celui de faire éclater la pensée en utilisant sa discipline ou même plusieurs disciplines, afin d'emmener un public à réfléchir davantage sur ce qui se passe autour de lui, quotidiennement? Ce qui permet, ensuite, aux générations futures de poser un regard clair sur le passé afin de mieux forger leur propre avenir?

Le rôle d'un artiste dans une société est si essentiel mais tellement difficile à définir. On ne peut pas imaginer une société sans artistes. Ou peut-on? Enfin, ce n'est peut-être pas si difficile à imaginer. Ce serait, par exemple, la charpente d'une maison dans laquelle on met des objets conçus pour leur intérêt pratique seulement. Pas d'ordre dans leur disposition, parsemés, pêle-mêle, sur les différents étages. Un lieu froid où on vient dormir et manger au besoin.

Ou, on peut tout aussi bien imaginer le contraire. Une charpente sur laquelle on met de la couleur à l'extérieur, de l'isolant à l'intérieur des murs pour garder la chaleur et sur lesquels on peint des couleurs de toutes sortes pour y apposer par la suite divers tableaux ou objets. Un lieu où on peut aussi bien entendre de la musique, faire des repas variés et se reposer en lisant un livre. Un lieu où on respire le bonheur.

L'esthétisme dans la vie du commun des mortels est tout aussi important que les soins de santé adéquats le sont pour une personne malade. Une formation dans n'importe quel domaine artistique est tout aussi important pour l'humain moderne qu'il est important pour lui d'apprendre les mathématiques et les ordinateurs. Un être humain accompli est celui qui est formé pour créer. Ce sont les créateurs et les rêveurs qui font avancer une société. Seul les politiciens créateurs et rêveurs vont réussir en politique. Même chose pour le chef d'entreprise, que pour l'avocat, le pêcheur, le bûcheron et l'enseignant.

Comme ces derniers, l'artiste professionnel est celui qui travaille tous les jours son art. Ses heures ne sont pas comptées. Il crée tout le temps. Il réfléchit, il prend son pinceau, sa plume ou son archet, le remet sur la table et réfléchit encore et il reprend son pinceau, sa plume ou son archet et ainsi de suite. Son oeuvre est continue. Et à chaque fois qu'il nous la montre, on frissonne, on pleure, on rit, on rage et, on a hâte de voir où il nous emmènera la prochaine fois. Sans lui, la société ne serait qu'une coquille vide. Avec lui, elle a une âme.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est fier de participer à l'épanouissement des arts en province et plus particulièrement à l'épanouissement de l'artiste professionnel. Ses projets d'avenir incluent le développement international mais pas nécessairement et uniquement les marchés internationaux. Le Conseil vise les échanges entre artistes en créant des résidences d'artistes en province et ailleurs dans d'autres pays d'accueil tout en souhaitant que cela débouchera sur un développement global pour l'artiste ainsi que sur de meilleures perspectives économiques.

Nominations

Au cours de l'année, la composition du Conseil des arts a quelque peu changé. Fran Ward Francis et Pauline Bourque ont quitté leur fonction l'une pour cause de déménagement dans l'Ouest canadien et l'autre pour accéder à la direction générale de l'organisme. De plus, Jean-Marc Lafontaine a terminé un premier mandat de trois ans. Lui qui a toute sa vie mené de grandes affaires n'avait cessé de répéter combien passionnantes les délibérations du conseil d'administration lui avaient été. Une santé toutefois trop fragile ne lui a pas permis de renouveler pour un deuxième mandat. Le Conseil a remercié chaleureusement ces membres pour leur contribution exceptionnelle à l'organisme.

Le Comité des mises en candidature, composé de Suzanne Hill (présidente), Anne Compton, Paul Daigle et Claude LeBouthillier, a proposé des candidats au Conseil conformément aux règlements administratifs. Les quatre candidatures présentées au ministre Percy Mockler à des fins de nomination ministérielle ont été approuvées : Anne Compton, Rothesay, arts littéraires d'expression anglaise; Suzanne Hill, Rothesay, arts visuels; Claude LeBouthillier, Caraquet, arts littéraires d'expression française et Shane Perley-Dutcher, métiers d'art autochtones.

Le Conseil a aussi proposé des candidatures pour combler le poste laissé vacant par le départ de Jean-Marc Lafontaine, une nomination du lieutenant-gouverneur en conseil. La candidature de David Umholtz, de Deer Island, arts visuels, a été recommandée au ministre Mockler et une action est attendue à cet effet.

En octobre, un nouveau bureau de direction a été élu : Vicky Lentz, présidente; Ludmila Knezkova-Hussey, 1ère vice-présidente; Christian Whalen, 2e vice-président; Michel LeBlanc, réélu au poste de secrétaire-trésorier.

Activités du Conseil

Le Conseil des arts a tenu trois réunions d'affaires ainsi qu'une assemblée générale annuelle au cours de l'année. Une réunion d'affaires et l'assemblée générale annuelle se sont déroulées à St. Andrews en octobre tandis que les deux autres réunions d'affaires eurent lieu à Caraquet et à Fredericton. En mai, les membres du Conseil ont rencontré la communauté artistique de Caraquet lors d'une réception offerte à l'Hôtel de ville par le maire. En octobre, ce fut au tour du Sunbury Shore Art Center d'accueillir les membres dans ses locaux. Nous remercions encore ces hôtes de leur grande générosité et des occasions de rencontre avec les artistes qu'ils nous ont offertes.

Bureau de direction

Le Bureau de direction s'est rencontré à douze reprises au cours de l'année. Il a aussi rencontré le ministre Percy Mockler en février pour faire le point sur le secteur des arts et l'exhorter de maintenir un niveau de financement acceptable pour les arts. La présidente a participé à la rencontre nationale des organismes provinciaux de soutien aux arts qui s'est tenue à Montréal en novembre. De même, les membres du Bureau de direction ont représenté le Conseil des arts à diverses rencontres et conférences, y compris la conférence culturelle internationale Canada/État-Unis/Nouveau-Brunswick qui s'est tenue à Saint-Léonard et la rencontre qui a eu lieu avec le commissaire canadien pour l'UNESCO afin de reprendre les discussions concernant la publication du rapport de la conférence Espace culturel Atlantique de mai 2002.

Finances

L'exercice financier du Conseil s'est soldé par un excédent des revenus sur les dépenses, et ce, en grande partie dû à la récupération de la TVH depuis avril 2001 et les 50% supplémentaires pour l'année 2003-2004. Le CANB a attribué des subventions d'une valeur de 701 000 \$ dans les programmes réguliers et de 160 000 \$ en projets spéciaux, notamment dans le cadre du 400e anniversaire de l'établissement permanent des Français en Amérique du nord. Le Conseil a reçu 100 000 \$ additionnel pour son financement de base dans le cadre de la planification des projets de la Politique culturelle; ceci a eu pour effet d'augmenter le budget des programmes d'aide financière. Le Conseil continue ses pratiques de contrôle financier adopté durant l'exercice financier 2002-2003 et fait état de toutes les subventions de même que de sa stratégie d'investissement. La somme de 20 684 \$ en fonds de subventions non-réclamées a été recouvrée en fermant les dossiers de projets inachevés pour l'année 2000-2001, selon la limite renouvelable de trois ans du Conseil. Le Bureau du contrôleur ayant confirmé le statut du Conseil des arts en tant qu'entité provinciale, le ministère des Finances du Nouveau-Brunswick a soumis à l'Agence des douanes et du revenu du Canada, au nom du Conseil des arts, une demande de remboursement de la taxe de vente harmonisée. La demande a été évaluée et un remboursement de 47 447 \$ a été reçu pour les années 2001 à 2003. La réclamation ne peut être faite que pour deux ans selon la révision de la Loi fiscale. Le montant total du remboursement a été comptabilisé en 2003-2004.

Programmes

Le financement des programmes a diminué de façon substantielle en 2003-2004 malgré l'ajout d'un montant additionnel de 100 000 \$ provenant de la Politique culturelle et d'un même montant provenant du programme Initiatives 1604-2004. Cela s'explique du fait que le fonds de réserve de 1,2 M du Fonds de fiducie a été écoulé et que la Fondation des arts, dû à un changement dans ses objectifs à court terme, n'a pu tel qu'escompté prendre la relève du financement et lever des fonds pour les programmes du Conseil des arts.

Les fonds destinés aux programmes du Conseil des arts sont attribués par l'entremise de jurys formés d'artistes professionnels. Au cours de l'année, 33 jurés ont participé à huit (8) jurys. Conformément à la politique du Conseil, un membre de chaque jury provenait de l'extérieur de la province. Le Conseil remercie toutes ces personnes de leur dévouement dans le système d'évaluation par les pairs.

Le Comité des programmes et des jurys a continué de rationaliser les programmes de financement, de superviser le processus d'évaluation par jury et de proposer au Conseil de nouveaux membres pour les jurys. Les jurés suivants ont été approuvés au cours de l'année : Myriame El Yamani, Susan Cook, Nena Menon, Andrew Miller, Anna Torma, Amélie Gosselin, Darrah Beaver, Imelda Perley, Karen Perley et Darryl Nicholas. Le Comité se préoccupe toujours de la répartition des fonds entre les régions de la province, et entre les localités rurales et urbaines. Dans le cadre de son plan stratégique de 2003-2006, le Conseil s'est engagé à mettre sur pied un programme pilote pour examiner cette question.

Conférence

En mai 2002, le CANB avait été l'hôte d'une conférence bilingue intitulée «Espace culturel Atlantique : Nouvelles directions dans le patrimoine et les arts». L'activité s'était tenue à l'Université de Moncton et à l'Université Mount Allison. Par son envergure et sa portée, cette conférence avait été une première au Canada atlantique. Elle avait regroupé plus de 300 participants venant des provinces atlantiques, du Québec et de huit pays proches du périmètre de l'Atlantique. Les discussions et les échanges avaient porté sur les orientations stratégiques pour les secteurs des arts et du patrimoine.

L'UNESCO avait désigné la conférence comme une des activités officielles de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel. Cette désignation démontrait le potentiel que recèlent les secteurs des arts et du patrimoine et l'importance de travailler ensemble en vue de bâtir une image positive et contemporaine du Canada atlantique.

La conférence «Espace culturel Atlantique : Nouvelles directions dans le patrimoine et les arts» marquait un point tournant au niveau du renforcement de la coopération régionale dans le domaine des arts et du patrimoine. L'objectif visé par cette activité avait été double : créer une image dynamique et contemporaine des arts et du patrimoine au Nouveau-Brunswick et au Canada atlantique, et favoriser des orientations stratégiques précises pour assurer le développement de ces secteurs. Y avaient eu lieu les activités suivantes : trente tables rondes composées d'experts et portant sur les orientations stratégiques avaient permis d'aborder un large éventail d'enjeux en matière d'éducation et de promotion, de discussions sectorielles sur les disciplines artistiques, ainsi que des séances sur les politiques et les infrastructures. Des perspectives avaient été explorées en vue de favoriser une collaboration fructueuse entre le secteur des arts, celui du patrimoine et celui des industries culturelles.

La participation à cette conférence avait dépassé de loin les attentes du CANB. La réponse témoignait du besoin de ce genre de rencontre culturelle d'envergure régionale et nationale, impression qui avait été renforcée par le directeur général de l'UNESCO, Koichiro Matsuura, lorsqu'il avait inscrit la conférence au programme des activités officielles dans le cadre de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel.

Le Conseil des arts est à préparer le rapport sur cette conférence et prévoit le publier en septembre 2004.

Projets spéciaux

Arts autochtones : en 2003-2004, ce programme est devenu un programme régulier du Conseil des arts. En plus d'assumer les fonctions reliées à son poste, l'agente de programme aux arts autochtones a coordonné, pour le CANB, la deuxième réunion nationale des agents de programme aux arts autochtones qui s'est déroulée à Fredericton en septembre 2003. Un partenariat entre le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et le Conseil des arts du Canada a permis cette rencontre importante. Plusieurs représentants des divers organismes de financement des arts provinciaux étaient présents et de nombreuses recommandations ont été faites dans le but d'augmenter la visibilité des arts autochtones au pays. Le Conseil des arts est présentement à étudier ces recommandations avec le Comité des arts autochtones. En plus d'avoir continué à encourager les artistes autochtones à soumettre des demandes d'aide financière, le CANB a coordonné la mise en page d'un bottin répertoriant les artistes autochtones du Nouveau-Brunswick et a facilité l'installation d'une exposition des oeuvres autochtones créées avec le soutien financier du programme. Cette exposition est prévue en 2005-2006 au Musée du Nouveau-Brunswick.

Bâtisseurs artistiques : la dernière phase de ce projet pilote s'est achevée avec le concours de septembre 2003 et l'octroi d'une aide financière à cinq projets totalisant 121 000 \$. La demande pour ce programme se chiffre maintenant à 7,6 millions de dollars. Ont été attribués à l'issue des quatre concours évalués par jury 751 286 \$ représentant 10% de l'ensemble de l'aide financière requise par les artistes et les organismes artistiques. Ce programme a connu un franc succès grâce à des investissements dans des projets de haute visibilité qui renforcent considérablement les capacités administratives et artistiques du secteur des arts au Nouveau-Brunswick. Le Conseil se réjouit de l'esprit d'initiative démontré par la communauté artistique tout au long des trois années qu'a duré le programme. Les projets tous aussi dynamiques les uns que les autres ont consolidé la base des arts au Nouveau-Brunswick et ont permis d'atteindre un nouveau public.

Fondation des arts du Nouveau-Brunswick : la relance de la Fondation des arts a donné lieu à plusieurs projets fructueux en partenariat avec le Conseil des arts. La Fondation continue d'offrir son soutien à la bourse d'études Nel Oudemans et a été cette année encore un partenaire important lors de la présentation des cérémonies et du gala annuel des Prix d'excellence. La Fondation gère à présent le programme de stabilisation des arts en collaboration avec les trois partenaires : Patrimoine canadien, la Direction du développement des arts et la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman. La directrice générale du Conseil des arts siège sur le conseil d'administration de la Fondation des arts.

Prix d'excellence

Lors des cérémonies et du gala des Prix d'excellence 2004, quatre Prix d'excellence dans le domaine des arts et quatre prix de la Fondation des arts ont été décernés. Cette année, la musique, les arts visuels et la danse ont particulièrement retenu l'attention des membres du jury : Docteur **Richard Hornsby**, de Fredericton, a reçu le Prix André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique. Musicien accompli, M. Hornsby est directeur du NB Summer Music Festival et directeur du département de musique de l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Fredericton. Le Prix d'excellence en danse a été remis à **Diane Moore** de Halifax.



Ci-dessus : Le lieutenant-gouverneur, l'honorable Herménégilde Chiasson, remettant la médaille et le certificat d'excellence à M. Richard Hornsby, lauréat du prix pour l'excellence en musique. Ci-contre : Mme Martine Thériault, lauréate du prix d'excellence pour le développement culturel communautaire lors de son allocution durant la cérémonie de remise des prix d'excellence. Elle communiqua à l'auditoire comment l'un des écrits de Victor Hugo lui avait fait prendre conscience dès son jeune âge qu'elle devait se donner les moyens de maintenir pour son mieux-être, celui des siens et de sa communauté, une présence forte de l'art dans son milieu. Un engagement qui, au fur des ans, s'est de plus en plus enraciné sous-tendant les exploits de cette artiste et gestionnaire formidable.



Madame Moore est originaire de Halifax, mais a grandi à Moncton. Elle est la fondatrice de Live Art Productions de Halifax. Elle joua un rôle clef dans le développement de la danse professionnelle dans la région Atlantique au cours des

vingt dernières années. **Claude Picard** de Saint-Basile a reçu le Prix Miller Brittain pour l'excellence en arts visuels. M. Picard est un peintre reconnu pour ses portraits et ses oeuvres historiques sur le patrimoine du Nouveau-Brunswick. **Martine Thériault** a reçu le Prix d'excellence pour son apport au développement culturel communautaire. Elle a reçu cette reconnaissance pour sa contribution aux arts dans la région de la Péninsule acadienne.



Ci-contre : M. Reg Bonnell, directeur de l'école secondaire Leo Hayes de Fredericton, qui s'est dit très content de recevoir pour son école le prix École des arts et d'exprimer que tout le mérite reposait sur l'expertise et le dévouement de son corps professoral. Sur le parquet de l'Assemblée législative, il a imploré le gouvernement d'accorder encore plus d'importance à l'enseignement de l'art dans les écoles publiques de la province.

Ci-dessous : Le ministre responsable de la culture, l'honorable Percy Mockler; la ministre de l'Éducation, l'honorable Madeleine Dubé, le maire de la municipalité des arts 2004, M. Albert Martin; M. Claude Picard, lauréat du prix d'excellence Miller Brittain pour l'excellence en arts visuels; M. Mark Muckler, directeur de l'école Grande-Rivière - école lauréate de l'un des deux prix École des arts - et le lieutenant-gouverneur, l'honorable Herménégilde Chiasson, posent fièrement à la sortie de la cérémonie de remise des prix d'excellence.



Outre les quatre prix décernés par le Conseil des arts, quatre prix de la Fondation ont été remis: un à **M. Harrison McCain** à qui l'on a attribué le Prix de la philanthropie envers les arts; un au **Harvest Jazz and Blues Festival** qui a été nommé organisme artistique de l'année; un à l'ensemble vocal **Les Muses** qui a reçu le Prix de l'artiste en début de carrière de l'année, et enfin, un à la **Ville d'Edmundston** qui a obtenu le Prix de la municipalité des arts de l'année.

Pour la première fois cette année, le Conseil des arts en partenariat avec la Direction du développement des arts du Secrétariat à la culture et au sport et le ministère de l'Éducation a remis deux prix de 3 000 \$ dans le cadre du programme École des arts. Ce programme vise à reconnaître annuellement deux écoles, dont l'une est francophone et l'autre anglophone, qui se distinguent par leur effort à encourager le développement des arts de façon innovatrice dans la communauté. L'école secondaire Leo Hayes de

Fredericton s'est distinguée par la qualité de ses programmes de musique, d'art visuel, et de graphisme qui communiquent l'importance des arts dans la vie des étudiants et celle de la communauté. L'école Grande-Rivière de Saint-Léonard s'est distinguée par la diversité de ses programmes laissant les artistes professionnels intervenir dans la vie étudiante et la communauté par le biais d'ateliers de toutes sortes.

Le Conseil a été ravi d'être le partenaire de la Société Radio-Canada et de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick pour la diffusion du gala bilingue qui a célébré les accomplissements des lauréats de cette année. Ron Crocker, directeur de la télévision anglaise CBC du Canada atlantique, et Louise Imbeault, directrice de la télévision française de Radio-Canada de la région atlantique, ont apporté un soutien précieux à la tenue de cette activité interculturelle.

Les chefs de production Pauline Bourque, Alanna Palmer et François Savoie, assistés de Paul Daigle et de l'équipe entière du Conseil des arts ont élaboré le programme de la soirée qui a mis en vedette Jessica Rhaye, JP LeBlanc, Lee Saunders et Motion Ensemble. Marshall Button et Amélie Gosselin ont animé cette émission spéciale. L'équipe de spécialistes techniques de CBC sous la direction de Ronald Babin a travaillé étroitement avec le personnel du Playhouse de Fredericton pour faire de cette soirée une réussite. Connections Productions, habilement dirigé par François Savoie, a effectué le montage et préparé la bande magnétique aux fins de diffusion.

Le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson a présidé la soirée du gala et les cérémonies de remise des prix. Le Conseil est redevable au lieutenant-gouverneur pour le soutien qu'il a accordé au développement des arts et, en particulier, pour sa présence qui a fait de ces cérémonies un événement important pour les lauréats.



Le Premier ministre Bernard Lord signant la Déclaration de la Journée de sensibilisation aux arts au Nouveau-Brunswick en présence de Ryan Marshall, un étudiant de l'école secondaire Leo Hayes; Pauline Bourque, la directrice générale du CANB; Alanna Palmer, la présidente de la FANB et Peggy Holt, la directrice du département des arts visuels de l'école Leo Hayes. Tous étaient visiblement ravis par la reconnaissance du Premier ministre à l'égard de la contribution des arts à la qualité de la vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Communications

Le plan stratégique du Conseil cerne les communications comme un secteur clé de développement. Outre la diffusion régulière de communiqués et des mises à jour du site Internet, le Conseil a publié un bulletin trimestriel et organisé des séances d'information publique. Du côté du gouvernement, les députés ont été avisés par lettre du nom des artistes et des organismes voués aux arts dans leur circonscription qui ont reçu des subventions.

Le Conseil a également consulté plusieurs experts afin de créer un plan de communication triennal destiné à accroître la visibilité du Conseil des arts et celle des arts en général au Nouveau-Brunswick.

Opérations

Le personnel du Conseil des arts a fourni un travail exceptionnel durant l'intérim qui a suivi la fin du mandat de trois ans du directeur général, Mark Kristmanson, et l'embauche de la directrice générale actuelle, Pauline Bourque. Avec l'aide des membres du conseil d'administration, le personnel a su assurer le fonctionnement normal des opérations et le maintien ininterrompu des programmes d'aide financière. Pauline Bourque est entrée en fonction en décembre 2003 pour un mandat de trois ans. Outre l'équipe permanente de cinq personnes, un employé contractuel a été embauché pour combler des besoins ponctuels.

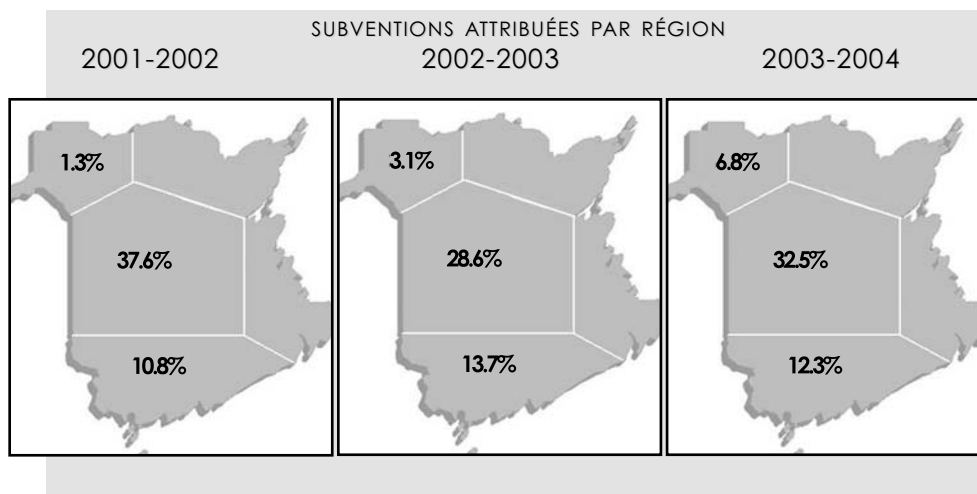
En mai 2003, le Conseil des arts a proposé de rajuster les salaires de ses employés à ceux de la fonction publique provinciale. Depuis longtemps attendus, ces rajustements furent immédiatement appliqués aux salaires des employés. Le Conseil des arts a également adopté d'instaurer un plan d'assurance collective pour les employés. Ses tentatives auprès des compagnies d'assurance se sont toutefois avérées vaines vu le nombre trop peu élevé de ses employés désireux d'adhérer aux plans proposés. D'autres avenues pour instaurer ce plan d'assurance collective ont été identifiées et font présentement l'objet d'une étude.

Conclusion

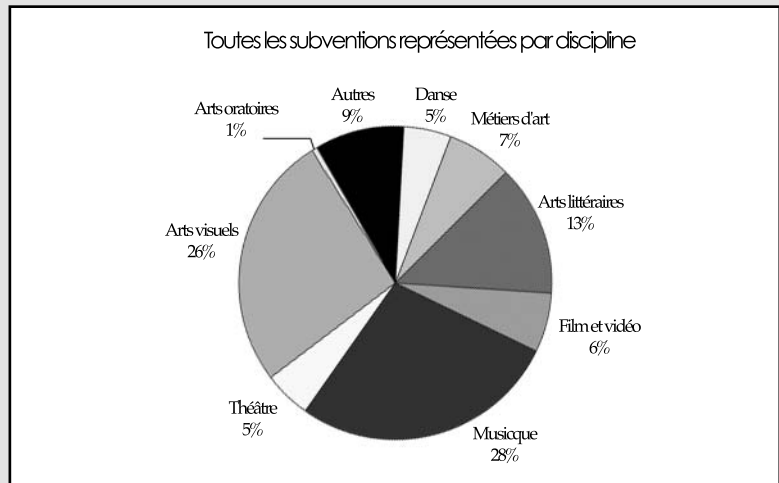
L'année 2003-2004 en a été une de transition au sein du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Ponctuée par le départ du premier directeur général et l'arrivée de la nouvelle directrice générale, l'année a fait place à beaucoup de questionnement notamment au niveau des programmes et des orientations futures. Sont alors apparus de nouveaux défis au moment même où le Conseil se demandait s'il y avait suffisamment de financement pour assurer son développement de même que celui des arts en province. Des pistes de solution ont toutefois été identifiées et l'une des plus prometteuses semble celle du développement du marché international pour les arts du Nouveau-Brunswick. Le Conseil des arts compte investiguer à fond cette piste et s'y engouffrer si la mise est juste. Dans le domaine des arts comme dans toute chose, il faut surtout être créatif.

RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE RENDEMENT

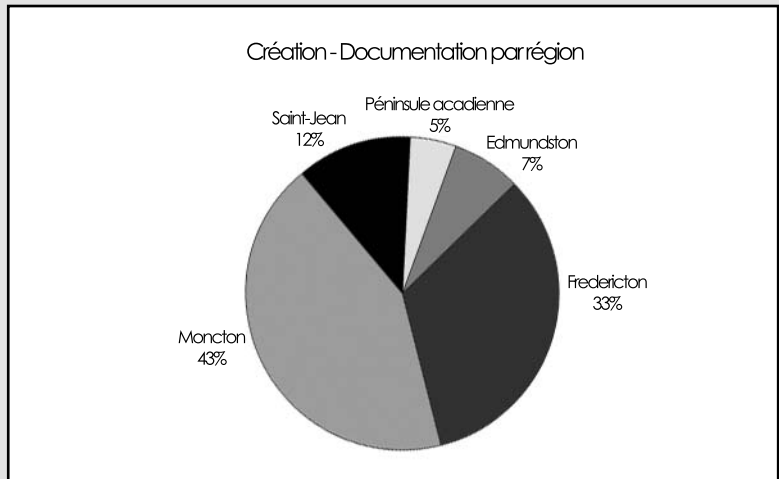
SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES			
ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2003-2004.....	409.....	162.....	842 344 \$
2002-2003.....	451.....	162.....	1 007 664 \$
2001-2002.....	398.....	146.....	912 757 \$
2000-2001.....	248.....	112.....	526 019 \$
1999-2000.....	205.....	63.....	279 783 \$
1998-1999.....	112.....	403 502 \$
1997-1998.....	100.....	402 000 \$



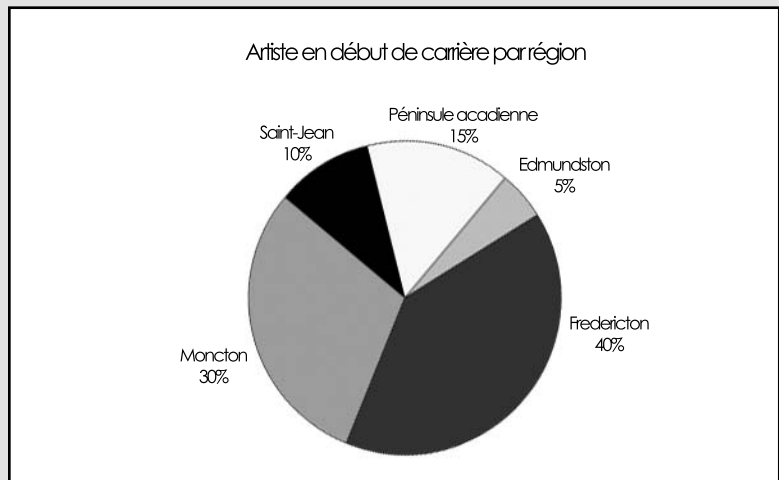
SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE EN 2003-2004



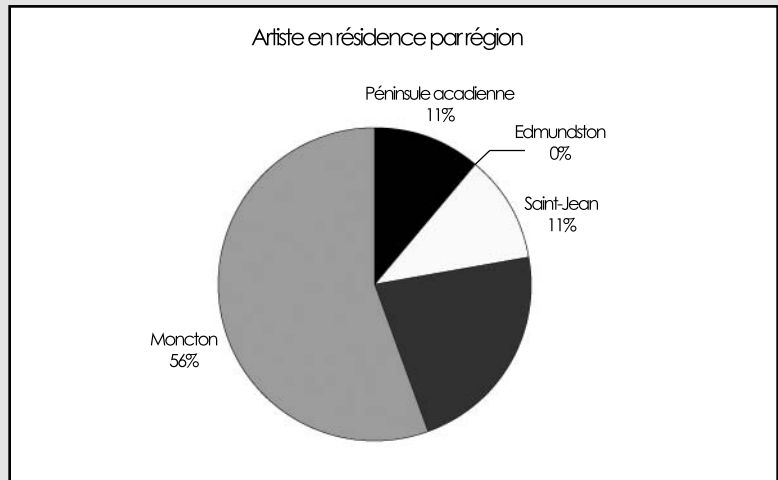
CRÉATION-DOCUMENTATION SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2003-2004



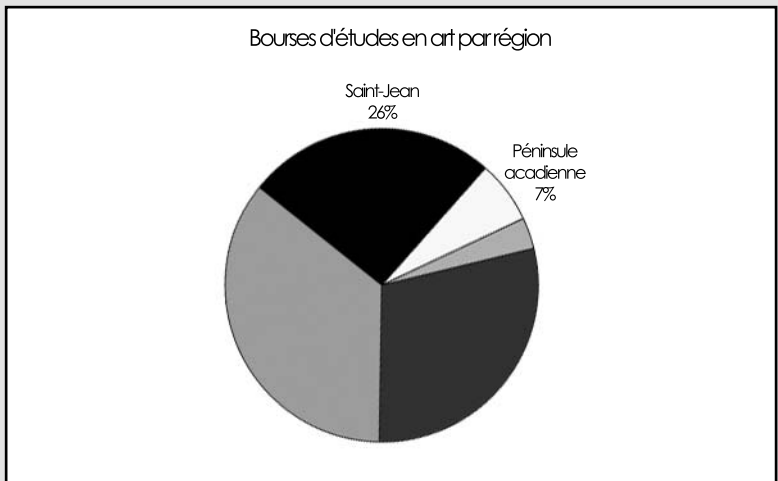
ARTISTE EN DÉBUT DE CARRIÈRE SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2003-2004



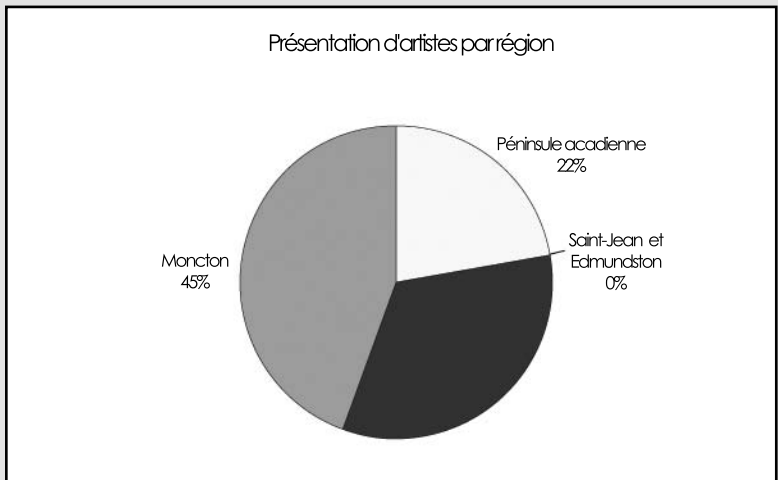
ARTISTE EN RÉSIDENCE
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2003-2004



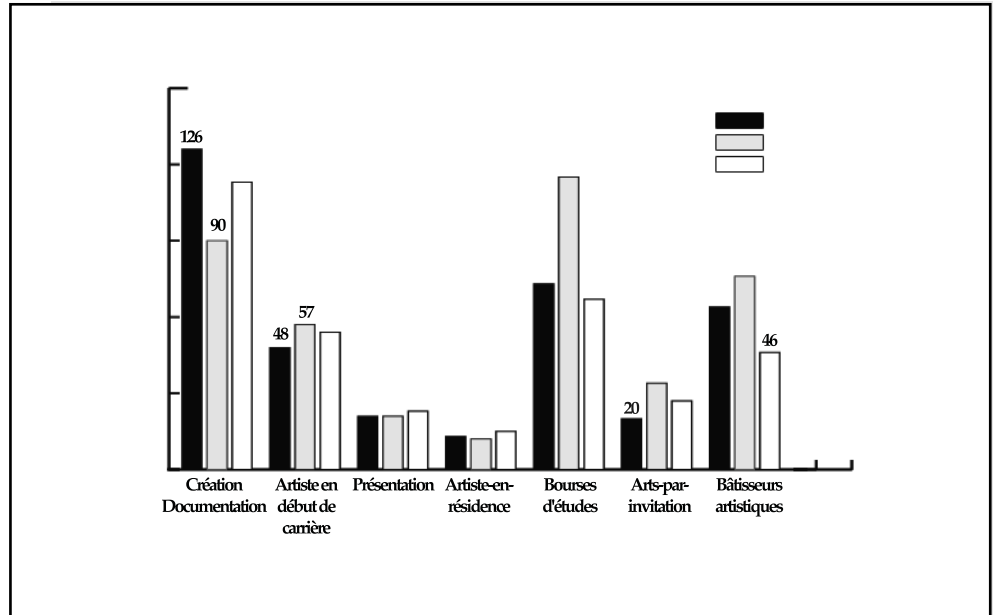
BOURSES D'ÉTUDES EN ART
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2003-2004



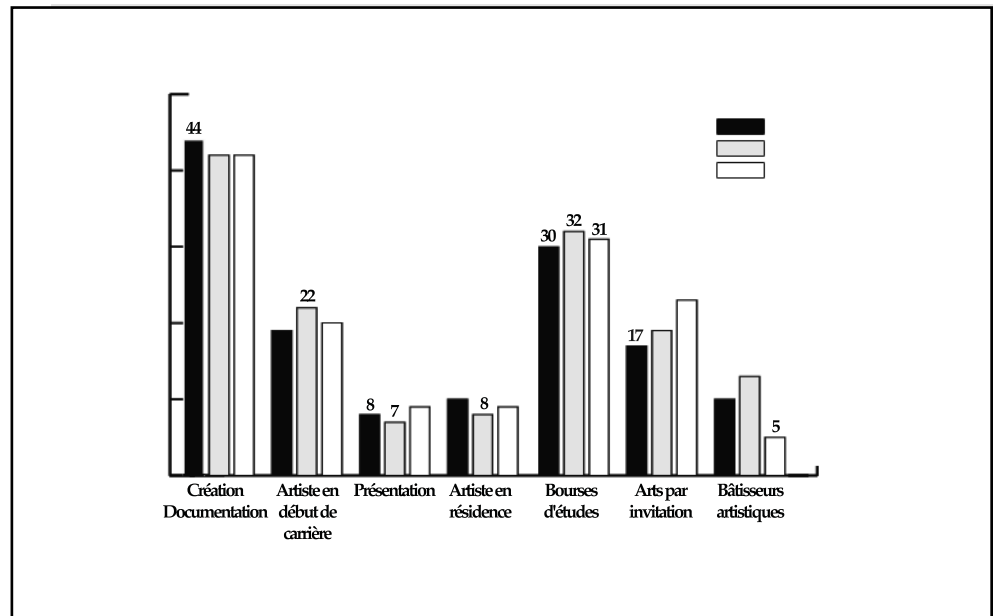
PRÉSENTATION D'ARTISTES
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2003-2004



DEMANDES REÇUES PAR PROGRAMME POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR PROGRAMME POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



Résultats des concours 2003-2004

Les programmes du Conseil des arts sont financés en partie par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury multidisciplinaire composé d'artistes choisis par le Conseil des arts évalue les demandes. Voici la liste des récipiendaires pour 2003-2004 ainsi que les noms des artistes qui ont participé aux différents jurys.

Concours du
1er avril 2003

Création-documentation

Danse	
Ballet-Théâtre Atlantique du Canada, Moncton	7 000 \$
Georgia Rondos, Saint-Jean (doc.)	6 715 \$
Film et vidéo	
Colleen Wagner, Gagetown	7 000 \$
Arts littéraires	
Heather Brown, Sussex	7 000 \$
Rose Després, Moncton	7 000 \$
Ross Leckie, Fredericton	7 000 \$
Musique	
Debbie Adshade, Saint-Jean	7 000 \$
Judy Kamminga, Saint-Jean	7 000 \$
Andrew Miller, Fredericton	7 000 \$
Gerry Vanwart, Fredericton	7 000 \$
Kora Woolsey, Fredericton	7 000 \$
Théâtre	
Moncton-Sable, Moncton	7 000 \$
Arts visuels	
Jennifer Bélanger, Moncton	7 000 \$
Jeffrey Burns, Sackville	7 000 \$
Carol Collicutt, Fredericton	7 000 \$
Linda Rae Dornan, Sackville	5 800 \$
Gisèle Léger-Drapeau, Bouctouche	7 000 \$
Matthieu Léger, Ste-Anne-de-Kent	7 000 \$
James Wilson, Hampton	6 415 \$
TOTAL	130 930 \$

Membres du jury : Marie-Hélène Allain, Ste-Marie de Kent (Métiers d'art et arts visuels); Greg Cook, Saint-Jean (Arts littéraires et théâtre en anglais); Susan Cook, Halifax (Danse); Gracia Couturier, Moncton (Arts littéraires et théâtre en français); Gair Dunlop, Wolfville (Film et vidéo et juré hors-province); Richard Hornsby, Fredericton (Musique).

Arts autochtones - membres du jury : Hubert Francis, Première nation Big Cove (Musique); Patrick Polchies, Première nation Kingsclear (Métiers d'art); Anna Nibby-Woods, Beaverbank, Nouvelle-Écosse (Arts visuels et juré hors-province);

Artiste en début de carrière

Métiers d'art	
Christie Hunter, Fredericton	3 500 \$
Maja Padrov, Gagetown	3 500 \$
Film et vidéo	
Tanya Swinimar, Fredericton	3 500 \$
Arts littéraires	
Mary Hutchman, Fredericton	3 500 \$
Valery Robichaud, Moncton	3 500 \$
Matt Robinson, Fredericton	3 500 \$
Camillien Roy, Tetagouche Falls	3 500 \$
Madison Shadwell, Fredericton	3 500 \$
Arts visuels	
Tanya Canam, Fredericton	3 500 \$
Angèle Cormier, Moncton	3 500 \$
TOTAL	35 000 \$

Arts autochtones

Métiers d'art contemporain	
Tara Francis, Fredericton	6 000 \$
Film et vidéo	
Joan Marrero, Fredericton	6 000 \$
Musique	
Gary Sappier, Tobique	6 000 \$
Arts oratoires	
Imelda Perley, Fredericton	6 000 \$
TOTAL	24 000 \$

Concours du
1er octobre
et du
1er novembre 2003

Membres du jury : Sonja Adams, Saint-Jean (Musique); Rodolphe Caron, Edmundston (Film et vidéo); Ray Fraser, Fredericton (Arts littéraires en anglais); Hélène Harbec, Moncton (Arts littéraires en français); Danielle Ouellet, Grande-Digue (Métiers d'art et arts visuels); René Poirier, Moncton (Théâtre); Julia Sauvé, Victoria, I.P.É. (Danse et juré hors-province).

Arts autochtones - membres du jury : Arlene Christmas, Sydney, N.-É (Arts visuels et juré hors-province); Brian Francis, Big Cove, (Musique).

Création-documentation

Métiers d'art	
Judy Blake, Fredericton	7 000 \$
Danse	
Manon Melanson, Moncton	7 000 \$
Film et vidéo	
Renée Blanchar, Caraquet	7 000 \$
Martin Sabbatis, Kingsclear	7 000 \$
Réjean Toussaint, Edmundston	7 000 \$
Arts littéraires	
Édith Bourget, Saint-Jacques	7 000 \$
Wayne Curtis, Fredericton	7 000 \$
Musique	
Michel Cardin, Moncton	7 000 \$
Ludmila K.-Hussey, Bathurst	7 000 \$
Roland Gauvin, Moncton	7 000 \$
Steven Peacock, Fredericton	7 000 \$
Théâtre	
Albert Belzile, Moncton	7 000 \$
Charlie Rhindress, Sackville	7 000 \$
Arts visuels	
Marie-Hélène Allain, Ste-Marie (doc.)	7 000 \$
Maurice Cormier, Moncton	7 000 \$
William Forrestall, Fredericton	7 000 \$
Janice Wright.-Cheney, F'ton	4 600 \$
Lesley Johnson, Rockport	7 000 \$
John Leroux, Fredericton (doc.)	7 000 \$
Christian Michaud, Edmundston	7 000 \$
Lise Robichaud, Moncton	7 000 \$
Craig Schneider, Fredericton	7 000 \$
Istvan Zsako, Baie Verte	7 000 \$
TOTAL	157 915 \$

Prix de la Fondation des arts du N.-B.

Artiste en début de carrière de l'année	
Les Muses, Moncton	3 000 \$
Organisme artistique de l'année	
Festival Harvest Jazz et Blues, F'ton	3 000 \$
Municipalité des arts	
Ville d'Edmundston	3 000 \$
Philanthropie envers les arts (honorifique)	
Harrison McCain, Florenceville	
TOTAL	9 000 \$

Prix École des arts

École Grande-Rivière, St-Léonard	3 000 \$
Leo Hayes High School, Fredericton	3 000 \$
TOTAL	6 000 \$

Artiste en début de carrière

Métiers d'art	
Patrick Perry, Fredericton	3 500 \$
Film et vidéo	
Connell Smith, Rothesay	3 500 \$
Arts littéraires	
Sébastien Belzile, Moncton	3 500 \$
David Hickey, Fredericton	3 500 \$
Chris Paul, Sackville	3 500 \$
Musique	
Mathieu D'astous, Moncton	3 500 \$
Arts visuels	
André Boudreau, Moncton	3 500 \$
Andréa Butler, Quispamsis	3 500 \$
Michel Duguay, Caraquet	3 500 \$
Alexandre Robichaud, Pointe-Alexandre	3 500 \$
TOTAL	35 000 \$

Arts autochtones

Métiers d'art contemporains	
Stephanie Labilloy, Eel River	6 000 \$
Métiers d'art traditionnels	
Kim Brooks, St. Mary's	6 000 \$
Film et vidéo	
Paul Pyres, Tobique	6 000 \$
Musique	
Raymond G. Sewell, Pabineau	6 000 \$
Arts visuels	
Derek Letourneau, Eel River	6 000 \$
TOTAL	26 000 \$

Prix d'excellence

André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique	
Richard Hornsby	5 000 \$
Danse	
Diane Moore	5 000 \$
Miller Brittain pour l'excellence en arts visuels	
Claude Picard	5 000 \$
Développement culturel communautaire	
Martine Thériault	5 000 \$
TOTAL	20 000 \$

Concours du
9 janvier 2004

Les membres du jury pour le concours Arts-Netlantic était : Nisk Imbeault, Moncton; Marie Maltais, Fredericton et John Murchie, Sackville.

Arts-Netlantic

Jason Arnold, Fredericton	2 000 \$
Mark Cameron, Fredericton	1 500 \$
Yolande Desjardins, Moncton	2 000 \$
Janna Graham, St. Stephen	2 000 \$
Nela Rio, Fredericton	2 000 \$
TOTAL	9 500 \$

Concours du
1er février 2004

Les membres du jury pour le concours du 1er février 2004 étaient : Marcia Babineau, Moncton (Arts littéraires en français et théâtre); Joan Hall Hovey, Quispamsis (Arts littéraires en anglais); Nena Menon, Montréal (Danse et juré hors-province); Stephen Peacock, Fredericton (Musique); Anna Torma, Baie-Verte (Métiers d'art); Réjean Toussaint, Edmundston (Film, vidéo et arts visuels).

Bourses d'études en art

Métiers d'art	
Sonia Simard-Cormier, Saint-Thomas	2 500 \$
Danse	
Jackelyn Bailey, Moncton	2 500 \$
Liam Caines, Kingston	2 500 \$
François Richard, Moncton	2 500 \$
Arts littéraires	
Mark Cameron, Fredericton	2 500 \$
Vanessa Moeller, Sussex	2 500 \$
Musique	
Elliott Braganza, Fredericton	2 500 \$
Joel Cormier, Dieppe	2 500 \$
Gregory Gallagher, Rothesay	2 000 \$
Benjamin Harding, Dipper Harbour	2 500 \$
Christian Hébert, Moncton	2 500 \$
Cian Horrobin, Saint Jean	2 500 \$
Jessica Barrett-Ives, Hampton	2 500 \$
Anne Larlee, Fredericton	2 500 \$
Rémi-Jean LeBlanc, Moncton	2 500 \$
Tan Trao Phi, Moncton	2 500 \$
Taylor White, Fredericton	2 500 \$
Arts visuels	
Jaret Belliveau, Moncton	2 500 \$
David Court, Quispamsis	2 500 \$
François Carl Duguay, Saint-Irenée	2 500 \$
Tamara Henderson, Sackville	2 500 \$
Larry Holder, Fredericton	2 500 \$
Julie-Anne Madore, Edmundston	2 500 \$
Lawrence Power, Dieppe	2 500 \$
Théâtre	
Marie-Ève Cormier, Rothesay	2 500 \$
Elizabeth Lagerlof, Fredericton	2 500 \$
Louie Rossetti, Riverview	2 500 \$
TOTAL	67 000 \$

Bourse Nel Oudemans

Lawrence Power, Dieppe	500 \$
------------------------	--------

Développement professionnel

Métiers d'art	
Judy Blake, Fredericton	1 000 \$
Linda Brine, Fredericton	1 000 \$
Patrick Perry, Fredericton	2 500 \$
Musique	
Sandra Lecouteur, Pte-Alexandre	1 000 \$
TOTAL	5 500 \$

Artiste en résidence

Danse	
Ballet-théâtre Atlantique du Canada, Moncton (<i>Jacques LeBlanc</i>)	5 500 \$
Film et vidéo	
Prude Inc., Saint-Jean (<i>Norean Goldstern</i>)	11 000 \$
Arts littéraires	
UNB, Dép. d'études anglaises, Fredericton (<i>Erin Mouré</i>)	11 000 \$
UdeM, Dép. études françaises, Moncton (<i>Serge-Patrice Thibodeau</i>)	5 500 \$
Musique	
UdeM, Faculté des arts (<i>le Quatuor Arthur LeBlanc</i>)	7 198 \$
Théâtre	
Théâtre populaire d'Acadie Caraquet, (<i>Emma Haché</i>)	5 500 \$
Arts visuels	
Imago, Moncton (<i>Emanuel Lau</i>)	3 604 \$
Struts Gallery, Sackville (<i>John Dummett, Noel Harding, Graeme Patterson, Jerry Ropson</i>)	13 500 \$
UNB Art Centre, F'ton (<i>Lance Belanger & Kitty Tyka</i>)	7 198 \$
TOTAL	70 000 \$

Les demandes soumises dans le cadre du programme «Arts par invitation» sont approuvées par un comité du Conseil des arts composé de la directrice générale, d'un membre du conseil d'administration et de l'agent de programme.

Arts par invitation

Film et vidéo		
Anne-Marie Sirois, Moncton	1 151 \$	
Arts littéraires		
Myriame El Yamani, Madran	2 000 \$	
Laurence A. Hutchman, Ed'ston	1 534 \$	
Claude LeBouthillier, Caraquet	1 410 \$	
Musique		
Michel Cardin, Moncton	1 127 \$	
Danny Boudreau, Beresford	1 500 \$	
Richard Boulanger, Moncton	500 \$	
Dominique Dupuis, Memramcook	2 000 \$	
Janelle Dupuis, Memramcook	2 000 \$	
Ludmila Knezkova-Hussey, Bathurst	1 400 \$	
Mario LeBlanc, Moncton	1 500 \$	
Roger Lord, Moncton	1 610 \$	
Gary Sappier, Tobique	2 000 \$	
Raymond G. Sewell, Pabineau	1 909 \$	
Les Muses, Moncton	2 000 \$	
Les Paiens, Moncton	2 000 \$	
Motion Ensemble, Fredericton	2 000 \$	
Quatuor Musica Mundi, Tracadie	1 860 \$	
Arts visuels		
Francine Dion, Moncton	1 682 \$	
Rosi Jory, Saint-Jean	1 986 \$	
Carol Taylor, Rothesay	2 000 \$	
Roméo Savoie, Moncton	1 468 \$	
TOTAL	35 637 \$	

Présentation d'artistes

Métiers d'art	
Fredericton Designer Weavers, Fredericton	10 000 \$
Danse	
Tychecho Inc., Moncton	10 000 \$
Arts littéraires	
Éditions Ellipse Inc.	10 000 \$
Musique	
Cap Jouriman Nature Centre Bayfield	10 000 \$
LKH International Piano Competition, Bathurst	8 000 \$
Théâtre	
Live Bait Theatre, Sackville	10 000 \$
Arts visuels	
Festival des arts visuels en Atlantique, Caraquet	10 000 \$
Galerie Connexion, F'ton, Taupe, Moncton	8 000 \$
TOTAL	86 000 \$

Concours du 1er septembre 2003

Les membres du jury pour le concours du 1er septembre étaient : Suzanne Alexander, Fredericton (Arts littéraires en anglais); Jules Boudreau, Maisonnette (Arts littéraires en français); Richard Boulanger, Moncton (Musique); Veronique MacKenzie, Halifax, N.-É. (Danse et juré hors province); Stephen May, Fredericton (Arts visuels) et Ginette Pellerin, Grande-Digue (Film et vidéo).

Bâtisseurs artistiques

France Daigle, Moncton	20 000 \$
Fredericton Arts and Learning, F'ton	25 000 \$
Festival Harvest Jazz & Blues, F'ton	20 000 \$
Saint John String Quartet, Saint-Jean	40 000 \$
Struts Gallery, Sackville	16 000 \$
TOTAL	121 000 \$

Le comité Programmes et jurys examine les candidatures des artistes proposées comme jurés et soumettent les profils retenus au Conseil des arts pour approbation. Quand les artistes sont appelés à faire partie d'un jury, ils sont sélectionnés à partir de la liste maîtresse de jurés approuvés par le Conseil. En 2003-2004, se sont ajoutés à cette liste pour la discipline artistique des arts oratoires les noms de Myriame El Yamani et de Darryl Nicholas; pour la danse, ceux de Susan Cook et de Nena Menon, pour le film et la vidéo s'est ajouté le nom de Darrah Beaver; pour les métiers d'art se sont ajoutés les noms de Karen Perley et celui d'Anna Torma; pour la musique s'est ajouté le nom de Andrew Miller; pour le théâtre celui d'Amélie Gosselin et pour la traduction littéraire celui d'Imelda Perley. Les artistes appelés à siéger à un jury doivent répondre à un besoin de répartition régionale, culturelle et artistique. Les artistes ne peuvent siéger sur un jury de pairs qu'une fois à tous les trois ans. Les jurys opérant sur une base multidisciplinaire permettent à chaque spécialisation artistique d'être bien représentée.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2003-2004

L'année 2003-2004 a été l'année des partenariats. En plus de gérer les programmes réguliers, le Conseil des arts a développé un certain nombre de partenariats dans le but d'augmenter le financement des programmes et d'en étendre la portée. En tout, 8 jurys multidisciplinaires ont été organisés et 409 demandes d'aide financière ont été évaluées. Dans l'ensemble, une somme de 842 344 \$ a été attribuée aux artistes professionnels, aux étudiants en art ainsi qu'aux organismes artistiques.

1604-2004

À l'été 2003, le Conseil des arts a signé une entente avec le ministère des Relations internationales et intergouvernementales afin de permettre aux artistes du Nouveau-Brunswick de participer pleinement aux activités du 400^e anniversaire de la présence française en Amérique du Nord. Le ministère s'est engagé à transférer une somme de 100 000 \$ pour financer des projets qui rencontreraient les critères des programmes du Conseil des arts de même que ceux liés à la programmation entourant les célébrations 1604-2004. Grâce à cette entente, les projets suivants furent financés à 75 % : un à l'aide du programme *Bâtisseurs artistiques* (Festival Harvest Jazz & Blues), cinq à l'aide de *Création-Documentation* (Maurice Cormier, Marie-Hélène Allain, John Leroux, Ludmila Knezkova-Hussey et Roland Gauvin), cinq à l'aide de *Présentation d'artistes* (La compétition internationale de piano Ludmila Knezkova-Hussey, Galerie Connexion, La Revue Éclipse, Fredericton Designer Weavers et Taupe), un à l'aide de *Artiste en résidence* (UNB Art Centre) et, finalement, six à l'aide du programme *Arts par invitation* (Myriame El Yamani, Dominique Dupuis, Francine Dion, Laurence Hutchman, Anne-Marie Sirois et Les Paiens).

École des arts

Dans le but de reconnaître et récompenser les écoles publiques qui se distinguent par leurs efforts à encourager le développement des arts dans les écoles, le Conseil des arts a établi, à l'automne de 2003, un budget avec la Direction du développement des arts du Secrétariat à la culture et au sport ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation pour offrir les deux premiers prix *École des arts*. En avril 2004, les écoles Grande-Rivière de Saint-Léonard et Leo Hayes High School de Fredericton se voyaient décerner un prix lors des cérémonies entourant la remise des prix d'excellence.

Arts-Netlantic

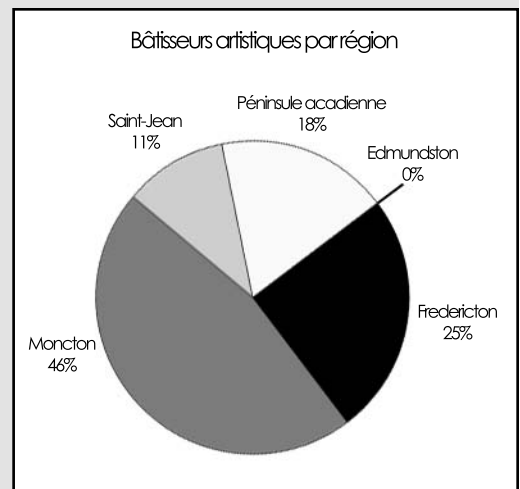
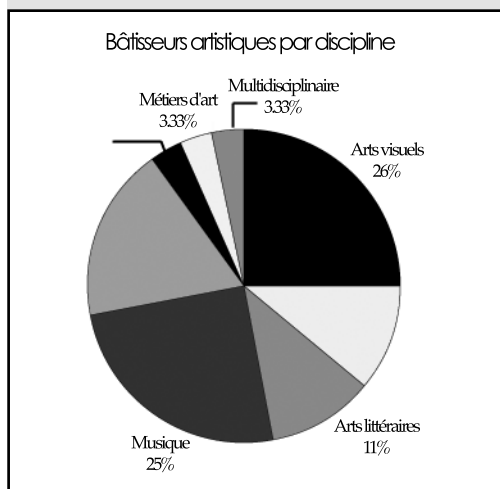
Le projet Arts-Netlantic est issu d'un partenariat de recherche entre l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université de l'IPÉ et l'Université de Moncton. Le Conseil des arts s'est associé au regroupement de l'Université du Nouveau-Brunswick et a choisi, par l'entremise d'un jury, des artistes professionnels pour exécuter des travaux dans le domaine des nouveaux médias. Furent choisis les artistes Jason Arnold, Mark Cameron, Yolande Desjardins, Jana Graham et Nela Rio. Comme prévu, leurs travaux furent présentés lors de la conférence Arts-Netlantic de mars 2004 à Charlottetown. La participation du Conseil des arts dans ce projet de recherche a servi d'étape avant-première à la mise en place d'un programme pour le secteur des nouveaux médias au Nouveau-Brunswick.

Arts par invitation

Pour mieux répondre aux besoins des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick qui réclament de l'aide financière afin de participer à des événements hors-province, le programme *Arts par invitation* est devenu un programme non-évalué par jury. De plus les dates limites pour soumettre les demandes ont été supprimées pour rendre le programme davantage flexible. Parmi les artistes qui ont reçu de l'aide financière au voyage, au cours de l'année, figurent Carol Taylor et Rosi Jory qui ont participé à la Biennale de Florence et Roger Lord qui a été invité à donner un concert au Brésil.

Bâtisseurs artistiques

Le dernier concours d'une série de quatre du programme *Bâtisseurs artistiques* a eu lieu en automne 2003; quarante-six demandes d'aide financière furent évaluées et cinq projets se partagèrent la balance des fonds soit 121 000 \$. En fin de course, il appert que le programme a réussi à démontrer le besoin de développer davantage le produit culturel d'ici. Il aura également réussi à injecter des sommes importantes dans des projets de création, des infrastructures culturelles et le développement des publics.



BILAN DU PROGRAMME BÂTISSEURS ARTISTIQUES

Au terme du programme Bâtisseurs artistiques, voici la répartition des fonds par discipline et par région conformément aux subventions attribuées aux artistes professionnels et aux organismes artistiques par les quatre jurys de pairs qui ont siégé et évalué 187 demandes d'aide financière.

Arts autochtones

Le programme *Arts Autochtones* a continué d'encourager les artistes professionnels autochtones à faire des demandes d'aide financière. Depuis deux ans, de plus en plus d'artistes autochtones font des demandes dans les autres programmes de financement offerts par le Conseil des arts. Pour la première fois, cette année, Gary Sappier et Raymond Gilbert Sewell, des musiciens autochtones du Nouveau-Brunswick, se sont rendus avec l'aide des fonds du programme *Arts par invitation* à St John's, Terre-Neuve, où ils ont participé aux vitrines musicales des Prix de la musique de la côte-est.

Bourses d'études en art

Le programme *Bourses d'études en art* joue un grand rôle dans le financement des arts au Nouveau-Brunswick. Cette année encore ce programme a accordé des fonds à des étudiants en art désireux de parfaire leurs connaissances auprès des maîtres de ce monde. Des étudiants du Nouveau-Brunswick se rendront dans des institutions nationales réputées tel que le Royal Winnipeg Ballet, l'École nationale de Ballet et l'École nationale de théâtre. D'autres encore se rendront aux États-Unis et en Europe.

En 2003-2004, les programmes du Conseil des arts ont de façon considérable continué d'appuyer les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick dans leurs projets de création. Tout au long de l'année, le Conseil des arts s'est adapté rapidement aux besoins changeants des programmes et a pu, grâce au travail de ses membres, de son personnel et de son comité Programmes et jurys, saisir les occasions pour élargir le financement des programmes existants.

RAPPORT FINANCIER 2003-2004

Rapport de vérification

Au conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick,

J'ai vérifié les livres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour l'année se terminant au 31 mars 2004. Je les ai examinés selon une procédure normalement utilisée pour un organisme à but non-lucratif de ce genre.

J'estime que les états financiers ci-joints traduisent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2004, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Sandy Brewer
Comptable générale agréée

28 mai 2004
Douglas, N.-B.

ÉTATS FINANCIERS

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
Bilan
pour la période
terminée le 31 mars
2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
ACTIF		
À court terme		
Petite caisse	\$	244 \$
Banque	1 750 \$	1 750 \$
Investissements	679 052 \$	933 915 \$
TVH à recevoir	19 672 \$	22 517 \$
Dépenses payées d'avance	5 009 \$	4 662 \$
Comptes à recevoir	<u>142 896 \$</u>	<u>30 275 \$</u>
Total des actifs	848 379 \$	993 363 \$
PASSIF		
À court terme		
Chèques à déposer	66 515 \$	68 197 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	23 008 \$	55 647 \$
Retenues d'employés à payer	<u>74 \$</u>	<u>4 570 \$</u>
Total des passifs à court terme	89 597 \$	128 414 \$
SUBVENTIONS À VERSER (Note 5)	658 569 \$	801 093 \$
SOLDE DU FONDS		
Non restreint	<u>100 216 \$</u>	<u>63 856 \$</u>
Total des passifs, des subventions à verser et du solde du fonds	848 379 \$	993 363 \$

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
États des résultats
d'exploitation
pour la période
terminée le 31 mars
2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
REVENUS		
Prix d'excellence	21 000 \$	18 070 \$
Allocation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Projets spéciaux	80 000 \$	447 000 \$
Secrétariat à la Culture et au Sport	302 325 \$	189 325 \$
Commandites	1 500 \$	27 000 \$
Autres subventions	161 050 \$	201 388 \$
Intérêts créditeurs	24 229 \$	19 706 \$
Subventions recouvrées	20 684 \$	27 369 \$
TVH recouvrées à 100 %	<u>47 447 \$</u>	<u>- \$</u>
Total des revenus	1 358 235 \$	\$1 629 858 \$
DÉPENSES		
Immobilisations (Note 3)	4 903 \$	5 477 \$
Salaires et avantages sociaux (Note 6)	208 483 \$	187 300 \$
Administration	83 450 \$	75 618 \$
Dépenses du Conseil et des comités	32 477 \$	32 845 \$
Dépenses des jurys	39 025 \$	38 295 \$
Projets spéciaux	33 333 \$	293 441 \$
Cérémonie des Prix d'excellence	31 412 \$	31 934 \$
Bourses et subventions	<u>888 795 \$</u>	<u>964 569 \$</u>
Total des dépenses	1 321 878 \$	1 629 479 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	36 357 \$	379 \$
SOLDE D'OUVERTURE	<u>63 856 \$</u>	<u>63 477 \$</u>
SOLDE DE CLÔTURE	<u>100 213 \$</u>	<u>63 856 \$</u>

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
État de l'évolution
de
l'encaisse
pour la période
terminée le 31 mars
2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	36 357 \$	379 \$
Ajouts:		
Changements au fonds de roulement hors-caisse	(147 258) \$	(16 639) \$
Subventions à verser	(142 524) \$	130 444 \$
<hr/>		
NET À PAYER PRÉVU DANS LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	253 425 \$	114 184 \$
NET À PAYER PRÉVU DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- \$	- \$
<hr/>		
Augmentation du montant net à payer	(253 425) \$	114 184 \$
Encaisse au début de l'année	867 712 \$	753 528 \$
<hr/>		
ENCAISSE À LA FIN DE L'ANNÉE	614 287 \$	867 712 \$

1. Généralités

L'organisme à but non-lucratif était une division du gouvernement du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. Depuis, il est une entité indépendante qui gère des programmes d'aide financière pour les artistes professionnels, les étudiants en arts et les organismes admissibles afin de leur permettre d'exécuter diverses fonctions.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus et en tenant compte des conventions comptables suivantes.

Immobilisations - Les immobilisations sont imputées à l'exercice.

Comptabilisation d'un revenu - Un revenu est comptabilisé lorsqu'un versement est retiré des fonds reçus pour les programmes.

3. Immobilisations

Les immobilisations suivantes ont été imputées à l'exercice: 4 360 \$ (Mobiliers de bureau) et 543 \$ (Équipement de bureau).

4. Versements

L'organisme à but non-lucratif reçoit du gouvernement provincial une allocation annuelle ainsi que des fonds pour le maintien des programmes de financement.

5. Engagements

L'organisme sans but lucratif s'est engagé à verser le montant des subventions et des bourses qui ont été déterminées et autorisées dans l'année en cours ainsi que celles des années antérieures pour lesquelles un solde reste à payer. Ces engagements sont les suivants.

Subventions à verser	31 mars 2004
Création/Documentation-octobre 1999	1 701 \$
Création/Documentation-avril 2000	4 080 \$
Artiste en début de carrière-avril 2000	3 400 \$
Arts par invitation 2001-2002	1 500 \$
Création/Documentation-avril 2001	4 200 \$
Création/Documentation-octobre 2001	763 \$
Artiste en début de carrière-octobre 2001	1 050 \$
Artiste en résidence-février 2002	690 \$
Présentation-février 2002	6 060 \$
Bâtisseurs artistiques-mars 2002	81 720 \$
Arts autochtones 2002-2003	300 \$
Arts sur invitation 2002-2003	2 738 \$
Création/Documentation-avril 2002	15 040 \$
Artiste en début de carrière-avril 2002	2 520 \$
Bâtisseurs artistiques-septembre 2002	29 100 \$
Création/Documentation-octobre 2002	4 200 \$
Artiste en début de carrière-octobre 2002	1 050 \$
Bourses d'études-février 2003	8 250 \$
Artiste en résidence-février 2003	19 510 \$
Présentation d'artiste-février 2003	8 130 \$
Bâtisseurs artistiques-mars 2003	51 740 \$
Création/Documentation-avril 2003	14 165 \$
Artiste en début de carrière-avril 2003	4 200 \$
Arts sur invitation-mai 2003	450 \$
Arts sur invitation-août 2003	600 \$
Bâtisseurs artistiques-septembre 2003	107 000 \$
Arts autochtones-octobre 2003	3 600 \$
Création/Documentation-octobre 2003	34 775 \$
Artiste en début de carrière-avril 2003	9 450 \$
Arts sur invitation-novembre 2003	2 199 \$
Arts sur invitation-décembre 2003	550 \$
Arts-Netlantic-janvier 2004	500 \$
Arts sur invitation-février 2004	3 351 \$
Artiste en résidence-février 2004	70 000 \$
Bourses d'études en art-février 2004	72 500 \$
Présentation d'artiste-février 2004	86 000 \$
Initiatives 1604-2004	1 487 \$
Total des subventions à verser	658 569 \$

6. Salaires et bénéfices

Le salaire et les bénéfices du directeur général pour la période se terminant au 31 mars 2004, représentent 54 481 \$ (65 829 \$ pour 2003).

7. Subventions et bourses

Ce montant représente la totalité des subventions et bourses accordées en 2003-2004 de même que les rajustements des bourses et subventions accordées au cours des années antérieures.



Le professeur David Neilson et des étudiantes de l'école secondaire Leo Hayes ont accueilli, au son de la musique, les lauréats des Prix d'excellence et des Prix de la Fondation des arts à leur arrivée au Playhouse pour la soirée gala Célébration.

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Vicky Lentz

PRÉSIDENTE du Conseil des arts, Vicky est une artiste peintre vivant au Madawaska. Venue s'établir dans cette région après avoir complété des études à l'Université de Toronto ainsi qu'un bref séjour dans la Gendarmerie royale du Canada, elle consacre depuis 1992 la majeure partie de son temps à la peinture et à l'enseignement de l'art. Les paysages et la nature qu'elle peint sont ceux qu'elle découvre au cours de ses voyages au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario de même qu'ailleurs au pays. Ses tableaux sont exposés de façon courante dans les galeries de l'Est du Canada.

Ludmila K.-Hussey

1ère VICE-PRÉSIDENTE du Conseil des arts, Ludmila Knezkova-Hussey est pianiste de concert, compositrice, directrice de chorale, musicienne de chambre, praticienne, directrice de la formation des maîtres, fondatrice et force dirigeante du Concours international de piano Ludmila Knezkova-Hussey. Ayant bénéficié d'une formation exceptionnelle en Ukraine, Russie, Tchécoslovaquie, France et Allemagne, elle se distingue à travers l'Europe et l'Amérique par ses concerts qu'elle a donnés dans 50 pays. En 2001, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick lui décernait le Prix d'excellence en développement culturel communautaire en reconnaissance du travail qu'elle effectue depuis son arrivée au Nouveau-Brunswick. Ludmila demeure à Bathurst (N.-B.)

Christian Whalen

2e VICE-PRÉSIDENT du Conseil des arts, Christian Whalen est natif de Fredericton et diplômé des universités Carleton, du Nouveau-Brunswick et Strasbourg III. Il est membre du barreau de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et conseiller juridique à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Il a été président de la campagne de financement de la première radio de langue française à Fredericton et fondateur de *Clair de lune*, une série des arts du spectacle. Il a remis sur pied la section de Fredericton des Jeunesses musicales du Canada. Plus récemment, il a occupé le poste de président sortant puis celui de secrétaire du conseil d'administration de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick.

Michel LeBlanc

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER du Conseil des arts, Michel demeure à Caraquet (N.-B.). Il est consultant pour les programmes du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi de la province du Nouveau-Brunswick. Auparavant, il a opéré le Save-Easy de Caraquet, un supermarché d'alimentation. Il a fréquenté l'Université du Nouveau-Brunswick d'où il détient un baccalauréat en administration des affaires. Michel est un membre très actif au niveau de sa communauté et siège à plusieurs conseils d'administration.

Anne Compton

Anne Compton demeure à Rothesay (N.-B.). Elle enseigne la littérature anglaise et la création littéraire à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean. Lauréate de nombreux prix et bourses d'études, Anne est diplômée de l'Université York. Elle a publié quatre livres, de nombreux articles et critiques de même que donné une série de cours, de conférences et d'entrevues. En 2003, Anne s'est mérité le prix Atlantic Poetry pour son premier livre de poésie *Opening the Island* et prépare pour 2005 la sortie d'un second recueil. Elle est directrice de la Lorenzo Reading Series à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean.

Paul Daigle

Paul Daigle demeure à Fredericton (N.-B.). Il est dessinateur de costumes et de décors pour théâtre avec spécialisation en danse. Paul a étudié au Nova Scotia College of Art and Design de même qu'au Royal Winnipeg Ballet School. Après avoir dansé avec le Royal Winnipeg Ballet, il a entrepris des études en scénographie au Banff Centre avec des dessinateurs réputés. À l'automne 2004, le Royal Winnipeg Ballet fera une tournée en Atlantique avec la nouvelle production de la Flûte enchantée de Mark Godden pour laquelle Paul a conçu les costumes et les décors. Actuellement, Paul travaille à la conception des costumes pour une production du North Carolina Dance Theatre.

Jeanne Farrah

Jeanne demeure à Dieppe, (N.-B.). Elle est diplômée de l'Université de Moncton d'où elle détient une maîtrise en administration publique. Pendant près de dix ans, elle a oeuvré à titre de directrice générale de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick. Au cours de cette période, elle a assuré la gestion et la planification des divers projets lancés par l'AAAPNB. Elle a, entre autres, vu à la publication de la carte culturelle touristique *CultuRoutes* et du *Répertoire des artistes* de même qu'à l'organisation du *Gala des Prix Éloizes*. En 2000, elle démarrait sa propre entreprise de consultation dans le domaine des arts. Depuis 2001, elle est partenaire au sein de l'entreprise Productions KLEF.

Suzanne Hill

Suzanne habite à Rothesay, (N.-B.). Elle est très active comme artiste professionnelle et consultante en éducation de l'art. Diplômée des universités Mount Allison et McGill, elle expose ses travaux en Atlantique et ailleurs. Ses oeuvres figurent dans ces collections: la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick, l'Université du Nouveau-Brunswick, la Galerie Beaverbrook et l'Université du Maine. Elle siège au conseil d'administration du Musée du Nouveau-Brunswick et est l'une des fondatrices du NB Visual Art Education Association. Expositions récentes: *Tightrope*, Peter Buckland Gallery; *3 New Brunswick Artists*, Merida, Mexico. À venir : exposition solo de travaux exécutés suite à plusieurs visites à Iqaluit, NV, Buckland Gallery. En préparation : une série d'oeuvres sur le thème de High Water Mark.

Claude LeBouthillier

Claude est natif de Bas-Caraquet (N.-B.). Il a publié huit romans et un recueil de poésie. Il a gagné le prix France-Acadie et le prix Champlain pour *Le feu du mauvais temps* qui raconte la déportation des Acadiens, le prix Éloizes 1999 pour *Le borgo de l'Écumeuse* et, en 2000, le prix Pascal Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français. Il fut président de la Commission du droit du prêt public qui a pour mandat de compenser les auteurs pour l'utilisation de leurs oeuvres dans les bibliothèques canadiennes. Il est membre du Regroupement littéraire des écrivains acadiens. Depuis trois ans, il est le président du Festival acadien de poésie.

Shane Perley-Dutcher

Shane est natif de la Première nation Tobique et demeure à Fredericton (N.-B.). En 2000, ayant obtenu son diplôme en métiers d'art-métaux de l'École des métiers d'art et de design, Shane a lancé une petite entreprise du nom de Mahsos-Motifs. De descendances Wolastoq'kew/Malécite et Wabanaki, Shane est un artiste fortement imprégné par la riche histoire et la culture de l'Est. Omniprésente dans toutes ses créations, la Mahsos/fougère donne à tous ses bijoux un caractère distinct et traduit en tant que Wolastoqiyik son appartenance à la terre et à la rivière. En 2001, Shane recevait le Prix du Gouverneur général pour l'excellence dans l'étude des métaux et en 2000, la province du Nouveau-Brunswick lui commandait une oeuvre à offrir en cadeau à l'honorable Adrienne Clarkson lors de sa première visite au Nouveau-Brunswick à titre de Gouverneure générale du Canada.

Ce document a été préparé par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

634, rue Queen, Suite 300
Fredericton (N.-B.)
E3B 1C2

Téléphone: (506) 444-4444
Télécopieur: (506) 444-5543
Sans frais: 1-866-460-ARTS
Courriel: nabcanb@artsnb.ca
Site Internet: www.artsnb.ca